

**Proposition de stage 2011**  
**Etude de fréquentation des dunes d'Annoville**

**Organisme d'accueil :**

Syndicat mixte « Espaces Littoraux de La Manche » (SyMEL), basé à St-Lô. Le Syndicat Mixte a pour objet principal d'assurer la gestion des espaces naturels acquis ou mis à disposition du Conservatoire du littoral et du Département de la Manche sur le territoire des communes ou communautés de communes littorales, ainsi que la réalisation de missions d'expertises et de conseil sur les sites naturels acquis par ces collectivités.

**Site d'étude :**

Le site des dunes d'Annoville est situé entre le havre de la Vanlée au Sud et le havre de Regnéville Nord. Le stagiaire sera basé à Agon-Coutainville, dans les locaux de l'antenne locale du SyMEL.

**Thème du stage :**

Mise en œuvre du suivi de la fréquentation du site naturel des dunes d'Annoville. Le projet vise à une meilleure appréciation et organisation des flux de fréquentation et des incidences induites sur le site.

**Contexte de l'étude :**

Les dunes d'Annoville sont propriété de la Commune d'Annoville (100 hectares) et classées au titre de la loi du 2 mai 1930, espace naturel remarquable retenu dans le réseau Natura 2000 au titre de la directive européenne sur les habitats naturels. La gestion du site s'inscrit dans le cadre de la convention signée entre la Commune d'Annoville, le Conservatoire du littoral et le SyMEL.

**Objectifs du stage :**

Mettre en œuvre un protocole de suivi de la fréquentation mis en place au printemps 2010 selon une méthodologie nationale (Conservatoire du littoral) déjà expérimentée par le SyMEL sur le site de la Pointe d'Agon.

Analyser les résultats obtenus sur une année complète (printemps 2010/printemps 2011). Une approche qualitative sera entreprise pour compléter l'analyse.

Rédiger une synthèse et faire des propositions en termes d'aménagements.

**Niveau requis :**

BTS spécialité tourisme, bonne maîtrise du logiciel excel, autonomie et esprit d'initiative souhaités, véhicule personnel nécessaire

**Renseignements :**

Michel DAVID, Garde du littoral, [michel.david@manche.fr](mailto:michel.david@manche.fr) ; 02 33 07 25 31 ou 06.08.23.28.35.

Thierry Galloo, technicien 02 33 05 98 83 ou [thierry.galloo@manche.fr](mailto:thierry.galloo@manche.fr)

**Envoyer CV et lettre de motivation par mél à :**

Mademoiselle Elouard, Directrice  
Syndicat Mixte Espaces Littoraux de La Manche  
Maison du Département - 98 Route de Candol - 50008 SAINT-LO Cedex.  
Tél : 02-33-05-98-83 – mél : [littoral@manche.fr](mailto:littoral@manche.fr)  
[www.symel.fr](http://www.symel.fr)



## Suivi des reptiles de la Lande du Camp/Lessay Proposition de stage SyMEL 2011

### Organisme d'accueil

Syndicat mixte « Espaces Littoraux de La Manche » (SyMEL), gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral et du Département sur la façade maritime du département de La Manche (50).

### Sites d'étude :

Lande du Camp à Lessay. Le stagiaire sera accueilli dans les locaux du garde du littoral (SyMEL) à Lessay.

### Thème du stage :

Suivi de la couleuvre à collier (*Natrix natrix*) et de la coronelle lisse (*Coronella austriaca*)

### Contexte de l'étude :

La Lande du Camp est un site de 113 hectares appartenant au Conservatoire du littoral, dont 34 hectares en réserve de chasse. Le site présente un intérêt particulier pour les reptiles qui constituent un bon indicateur de diversité des habitats et des structures de végétation. Trois campagnes de marquage de reptiles ont eu lieu depuis 2006 pour affiner les connaissances sur la densité des populations et les déplacements des individus sur le site. La réserve abrite un réseau de 46 tôles refuges favorables aux reptiles.

Les premières études indiquent qu'il faut déplacer un certain nombre de tôles car les structures hétérogènes sont plus favorables aux reptiles que les grandes zones homogènes où manquent les micro-habitats. Le stagiaire participera au déplacement des tôles en fin d'hiver et à la pose de nouvelles tôles dans la zone ouverte au public afin d'élargir l'étude à l'ensemble du site. La méthode de suivi sera celle de la Capture-Marquage-Recapture (coupe d'écailles ventrales et code couleur). Près de 80 couleuvres sont déjà marqués.

### Objectif du stage :

Contribution à une meilleure connaissance des reptiles (notamment la coronelle lisse) et participation à la prise en compte des reptiles dans les mesures de gestion du site suite à l'analyse des résultats obtenus.

**Niveau requis :** BTS ; compétence en herpétologie, sérieux, motivation et véhicule personnel sont souhaités

### Contact :

Antony HANNOK, garde du littoral ; [antony.hannok@manche.fr](mailto:antony.hannok@manche.fr) ; tél 02 33 07 06 87 ou 06 07 45 17 50

Thierry GALLOO, technicien ; [thierry.galloo@manche.fr](mailto:thierry.galloo@manche.fr) ; 02 33 05 98 83

### Envoyer CV et lettre de motivation par mél à :

Mademoiselle Elouard, Directrice du Syndicat Mixte Espaces Littoraux de La Manche  
Maison du Département, 98 Route de Candol, 50008 SAINT-LO Cedex.

tél. : 02-33-05-98-83 – mél : [littoral@manche.fr](mailto:littoral@manche.fr)

[www.symel.fr](http://www.symel.fr)



## **Proposition de stage 2011**

### **Réalisation d'un plan de signalétique dans le Val de Saire/50**

#### **Organisme d'accueil :**

Syndicat Mixte des « Espaces Littoraux de la Manche », gestionnaire des terrains appartenant au Conservatoire du littoral et au Département sur la façade littorale du département de la Manche.

Le stagiaire sera basé à Saint-Pierre-Eglise, dans les locaux du SyMEL.

#### **Site d'étude :**

Dunes et marais arrière-littoraux du Val de Saire (de Fermanville à Gatteville-le-Phare)

#### **Contexte de l'étude et thème de stage :**

Le Conservatoire du littoral intervient depuis plusieurs années sur les marais arrière-littoraux intégrés dans le périmètre du site Natura 2000 « Caps et marais arrière-littoraux du Val de Saire » pour lesquels un document d'objectifs a été validé en 2001 et un plan de gestion élaboré en 2004.

Chaque site présente des particularités propres, mais les modalités d'usage et une réglementation commune qu'il convient de souligner par une signalétique cohérente, à renouveler ou à créer.

#### **Objectifs du stage :**

Réaliser un diagnostic de l'état actuel et faire des propositions en tenant compte de la charte signalétique du Conservatoire du Littoral, des textes réglementaires, de la sécurité des usagers du secteur, des aménagements futurs...

Une réflexion sera également menée sur l'opportunité de mettre en valeur le patrimoine naturel de certains marais.

**Niveau requis :** BTS ou équivalent, capacité de travail de terrain, autonomie, capacité d'initiative, Permis B obligatoire, maîtrise de Map info.

#### **Renseignements :**

Ludivine Gabet, garde du littoral : [ludivine.gabet@manche.fr](mailto:ludivine.gabet@manche.fr) ; 02 33 54 27 44 ou 06 77 30 79 32

Thierry Galloo, technicien : [thierry.galloo@manche.fr](mailto:thierry.galloo@manche.fr) ; 02 33 05 94 96

#### **Envoyer CV et lettre de motivation par mél à :**

Mademoiselle Elouard, Directrice du Syndicat Mixte Espaces Littoraux de La Manche  
Maison du Département, 98 Route de Candol, 50008 SAINT-LO Cedex.

tél. : 02-33-05-98-83 – mél : [littoral@manche.fr](mailto:littoral@manche.fr)

[www.symel.fr](http://www.symel.fr)



## **Proposition de stage 2011**

### **Gestion cynégétique des espaces naturels littoraux gérés par le SyMEL**

#### **Organisme d'accueil :**

Syndicat Mixte des « Espaces Littoraux de la Manche » (SyMEL), gestionnaire des propriétés du Conservatoire du littoral et du Département sur la façade littorale du département de la Manche.

#### **Site d'étude :**

Ensemble des terrains gérés par le SyMEL (4 500 ha). Le stagiaire sera basé à St Lô, dans les locaux du SyMEL.

#### **Contexte de l'étude :**

L'exercice de la chasse, lorsqu'il est compatible avec les objectifs de gestion et la fréquentation des sites, est cadré par une convention type établie par le Conservatoire du littoral, titulaire du droit de chasse, conformément à l'article L.420-1 du Code de l'Environnement.

La convention fixe d'une part les principes généraux : objectifs de la gestion cynégétique, moyens pouvant être mis en œuvre, modalités de suivi et d'autre part les conditions d'application. Il s'agit notamment d'inciter les sociétés communales contractantes à s'engager dans une gestion active des milieux naturels et des populations d'espèces gibier.

Les limites des conditions d'exercice de la chasse sont fixées par les arrêtés ministériels et préfectoraux, en référence aux schémas régionaux et départementaux de gestion de la faune sauvage et de l'activité cynégétique. Des dispositions particulières sont prises en application des plans de gestion, mais ceux-ci envisagent rarement la gestion cynégétique de manière approfondie.

#### **Objectifs du stage :**

Engager une réflexion approfondie sur les objectifs de la gestion cynégétique et la pratique de la chasse à l'échelle du périmètre d'intervention du SyMEL. Réaliser un état des lieux (analyse les plans de gestion, des conventions actuelles, enquête auprès des gardes du littoral, des sociétés communales, des partenaires) pour évaluer l'investissement des sociétés communales dans la gestion des habitats et des populations (espèces gibier, espèces classées nuisibles). Evaluer le mode de redevance en fonction des objectifs de gestion cynégétique, des contraintes et de la configuration du territoire de chasse. Evaluer les protocoles de suivis engagés et faire des propositions pour standardiser le recueil des données (comptages, tableaux de chasse).

**Niveau requis :** Bac + 2 minimum, spécialisation technicien cynégétique, Licence Pro ; compétences naturalistes, autonomie, sens de la communication, véhicule personnel,

**Durée du stage :** 3 à 4 mois

#### **Renseignements :**

Thierry Galloo, technicien : [thierry.galloo@manche.fr](mailto:thierry.galloo@manche.fr) ; 02 33 05 94 96

Envoyer CV et lettre de motivation par mél à :

Mademoiselle Emmanuelle ELOUARD,  
Directrice du Syndicat Mixte Espaces Littoraux de La Manche  
Maison du Département, 98 Route de Candol, 50008 SAINT-LO Cedex.  
tél. : 02-33-05-98-83 – mél : [littoral@manche.fr](mailto:littoral@manche.fr)  
[www.symel.fr](http://www.symel.fr)

**Proposition de stage 2011**  
**Réalisation d'un plan d'actions pour la gestion**  
**des falaises du Mur Blanc (Manche/50)**

**Organisme d'accueil :**

Syndicat mixte « Espaces Littoraux de La Manche » (SyMEL), basé à St Lô. Le SyMEL est le gestionnaire des terrains appartenant au Conservatoire du Littoral et au Département sur la façade maritime du département de La Manche (50).

**Site d'étude :**

Site des falaises du mur blanc (communes d'Urville-Nacqueville, Gréville-Hague et Eculleville) et partie du site Pointe de Jardeheu (commune d'Omonville-la-Rogue), situé à l'ouest de Cherbourg, sur la côte nord de la Hague. Le stagiaire sera basé à Beaumont-Hague, dans les locaux de l'antenne locale du SyMEL.

**Thème du stage :**

Réalisation d'un plan d'actions.

**Contexte de l'étude :**

En 2008, un plan de gestion général à l'ensemble de la Hague a été établi. Ce document détermine les grandes orientations en matière de gestion des espaces littoraux de ce secteur, cependant il n'est pas un document opérationnel prévoyant des actions précises. Celui-ci doit se décliner, secteur par secteur en fonction des spécificités et des enjeux.

Le site des falaises du mur blanc (d'une surface d'environ 450 hectares) constitue un ensemble cohérent constitué par un plateau (à vocation principalement agricole) bordé par des falaises progressivement colonisées par la fougère aigle et entrecoupées par des vallées boisées. Le site accueille aussi un nombre élevé d'installations militaires anciennes favorables à l'hibernation de chiroptères.

Le plan d'action devra essentiellement aborder la problématique de la gestion des friches à fougère aigle et des vallées boisées, ainsi que des sites d'hibernation de chiroptères, ainsi que de sujets plus localisés (accueil du public, sites archéologiques, stations de plantes introduites et/ou invasives,...).

**Objectifs du stage :**

Le travail demandé comprend une cartographie de la végétation, un diagnostic de l'intérêt patrimonial des différents habitats, une analyse de l'impact des activités sur les habitats et la définition d'objectifs opérationnels pour mettre en œuvre notamment une gestion agro-pastorale adaptée à la conservation de la flore et à la diversification de la faune. L'accueil du public et la canalisation de la fréquentation devront également faire l'objet de mesures appropriées. Le plan d'action comprendra également des préconisations à intégrer dans les cahiers des charges des conventions d'usage agricole, une programmation des travaux, et une évaluation du coût des différentes opérations à mettre en œuvre.

**Niveau requis :**

Licence Pro ; connaissances des milieux naturels, de la faune (chiroptères) et de la flore, autonomie et esprit d'initiative sont souhaités.

Durée du stage : 4 mois

**Renseignements :**

Sébastien Houillier, garde du littoral : [sebastien.houillier@manche.fr](mailto:sebastien.houillier@manche.fr) ; 02 33 04 61 59 ou 06 07 45 17 16

Thierry Galloo, technicien : [thierry.galloo@manche.fr](mailto:thierry.galloo@manche.fr) ; 02 33 05 94 96.

**Envoyer CV et lettre de motivation par mél à :**

Mademoiselle Elouard, Directrice  
Syndicat Mixte Espaces Littoraux de La Manche  
Maison du Département - 98 Route de Candol, 50008 SAINT-LO Cedex.  
Tél : 02-33-05-98-83 – mél : [littoral@manche.fr](mailto:littoral@manche.fr)



## **Proposition de stage 2011**

### **Suivi de la reproduction du gravelot à collier interrompu dans le Val de Saire**

#### **Organisme d'accueil :**

Syndicat Mixte des « Espaces Littoraux de la Manche », gestionnaire des terrains appartenant au Conservatoire du littoral et au Département sur la façade littorale du département de la Manche.  
Le stagiaire sera basé à Saint Pierre Eglise, dans les locaux du SyMEL.

**Site d'étude :** littoral du Val de Saire (de Fermanville à Gatteville-le-Phare)

#### **Contexte de l'étude et thème de stage :**

Les cordons littoraux du Val de Saire accueillent une population de Gravelot à collier interrompu qui varie en effectif alors que régionalement la population augmente depuis ces dernières années. Afin de mieux comprendre les phénomènes relatifs au développement de cette population, une étude est programmée dans le cadre du plan régional d'actions du Gravelot à collier interrompu (2010- 2013) .

**Objectifs du stage :** estimer l'importance de la population, localiser les sites de nidification, évaluer le succès de la reproduction, déterminer les causes d'échec, évaluer l'impact des sources de dérangement, approfondir les connaissances sur les caractéristiques des sites de nidification, proposer des actions visant à améliorer la préservation de la population et le nombre de jeune à l'envol.

**Niveau requis :** Licence Pro, compétence en ornithologie, sens de l'observation, pratique du SIG, véhicule personnel indispensable, bonnes jumelles requises (longue-vue fournie)

**Durée du stage :** 4 mois à partir de début avril

#### **Renseignements :**

Ludivine Gabet , garde du littoral : [ludivine.gabet@manche.fr](mailto:ludivine.gabet@manche.fr) ; 02 33 54 27 44 ou 06 77 30 79 32  
Thierry Galloo, technicien : [thierry.galloo@manche.fr](mailto:thierry.galloo@manche.fr) ; 02 33 05 94 86

#### **Envoyer CV et lettre de motivation par mél à :**

Mademoiselle Elouard, Directrice du Syndicat Mixte Espaces Littoraux de La Manche  
Maison du Département, 98 Route de Candol, 50008 SAINT-LO Cedex.  
tél. : 02-33-05-98-83 – mél : [littoral@manche.fr](mailto:littoral@manche.fr)  
[www.symel.fr](http://www.symel.fr)



**Proposition de stage 2011**  
**Elaboration de la stratégie de communication**  
**du Syndicat Mixte des Espaces littoraux de la Manche (SyMEL)**

**Organisme d'accueil :**

Syndicat mixte « Espaces Littoraux de La Manche » (SyMEL), basé à St-Lô. Le Syndicat Mixte a pour objet principal d'assurer la gestion des espaces naturels acquis ou mis à disposition du Conservatoire du littoral et du Département de la Manche sur le territoire des communes ou communautés de communes littorales, ainsi que la réalisation de missions d'expertises et de conseil sur les sites naturels acquis par ces collectivités.

**Contexte de l'étude et thème de stage :**

La communication au sein d'une structure en charge du patrimoine naturel a pour mission de mettre en valeur et de faire connaître et reconnaître le patrimoine et la gestion.

**Objectifs du stage :** définition d'une stratégie globale de communication par l'analyse de l'existant et la définition précise d'actions de communication à mettre en œuvre.

Le travail demandé reposera plus précisément sur :

- Réaliser un travail d'analyse et, interne des actions et outils de communication déjà existants, avec l'ensemble des agents et, externe avec les différents partenaires du SyMEL (conservatoire du littoral, Conseil Général de la Manche...)

- Recueillir les attentes et préoccupations des différents acteurs (en interne et en externe)

- Déterminer les objectifs prioritaires de communication en lien avec les missions du Syndicat et de ces partenaires

- Lister les actions à mener et outils à revoir ou créer (chartes graphiques, supports de communication : plaquettes, exposition...) en fonction de leur pertinence vis-à-vis des objectifs, et de leur cohérence entre elles, les chiffrer

**Niveau requis :** M2 en communication, capacité relationnelle, autonomie, esprit d'initiative et de synthèse, connaissances en gestion des milieux naturels souhaitée

**Renseignements :**

Aurélie LECHEVALLIER, [aurelie.lechevallier@manche.fr](mailto:aurelie.lechevallier@manche.fr) ; 02 33 05 98 83

**Envoyer CV et lettre de motivation par mél à :**

Mademoiselle Emmanuelle ELOUARD,  
Directrice du Syndicat Mixte Espaces Littoraux de La Manche  
Maison du Département, 98 Route de Candol, 50008 SAINT-LO Cedex.  
tél. : 02-33-05-98-83 – mél : [littoral@manche.fr](mailto:littoral@manche.fr)  
[www.symel.fr](http://www.symel.fr)





## **Proposition de stage 2011**

### **Quelle gestion des cultures en espaces naturels protégés ?**

#### **Organisme d'accueil :**

Syndicat mixte « Espaces Littoraux de La Manche » (SyMEL), basé à St-Lô. Le Syndicat Mixte a pour objet principal d'assurer la gestion des espaces naturels acquis ou mis à disposition du Conservatoire du littoral et du Département de la Manche sur le territoire des communes ou communautés de communes littorales, ainsi que la réalisation de missions d'expertises et de conseil sur les sites naturels acquis par ces collectivités.

#### **Site d'étude :**

Ensemble du département. Le stagiaire sera accueilli dans les locaux du SyMEL à Saint Lô. Deux secteurs d'étude prioritaires : la Hague (cultures fourragères et céréales) et la Côte des Iles (cultures maraichères sur sable).

#### **Contexte de l'étude :**

A ce jour, sur les 4500 hectares que le SyMEL gère, une petite centaine est en cultures : cultures fourragères, céréales, maraichage. La gestion de ce type de parcelles au titre de la protection des espaces naturels sensibles du littoral pose question en termes de cohérence vis-à-vis de la conservation des habitats et des espèces. D'autre part, deux démarches sont actuellement engagées dans la Hague et sur la Côte des Iles pour réfléchir sur l'opportunité de la présence des cultures dans la zone d'intervention du Conservatoire du littoral et du Département au titre des ENS et ce, en fonction des enjeux définis suite à un état des lieux écologique et paysager des sites.

#### **Objectifs du stage :**

L'objectif global est de travailler sur les cahiers des charges qui pourront être demandés sur les cultures (maraichères ou fourragères) pouvant être maintenues sur les parcelles en zone d'intervention du conservatoire du littoral et du département.

Le travail demandé reposera sur

- une réflexion sur la place des cultures sur les espaces naturels protégés du littoral
- une prospective sur la place des cultures dans les systèmes d'exploitation des élevages de la Manche
- dans le cas d'un maintien des cultures sur les ENS littoraux, une réflexion sur la gestion optimale des zones cultivées, les conditions de leur maintien (Agriculture biologique, MAE ...) avec quel itinéraire technique (intrants, travail du sol...) dans l'objectif de réduire l'impact sur la biodiversité et le paysage,
- une évaluation sur un secteur d'étude réduit des impacts technico-économiques des nouvelles modalités sur les systèmes d'exploitation et des éventuelles remises en herbe de certaines parcelles cultivées.
- une réflexion sur la conservation d'espèces associées aux cultures (messicoles, gravelot à collier interrompu)

#### **Niveau requis :**

Master 2 agronomie et environnement. Autonomie, esprit d'initiative et capacité d'analyse et de synthèse

#### **Renseignements :**

Aurélie Lechevallier, technicienne agri-environnement, 02 33 05 98 83 ou [aurelie.lechevallier@manche.fr](mailto:aurelie.lechevallier@manche.fr)

#### **Envoyer CV et lettre de motivation par mél à :**

Mademoiselle Elouard, Directrice du Syndicat Mixte Espaces Littoraux de La Manche  
Maison du Département, 98 Route de Candol, 50008 SAINT-LO Cedex.

tél. : 02-33-05-98-83 – mél : [littoral@manche.fr](mailto:littoral@manche.fr)

[www.symel.fr](http://www.symel.fr)